

*Questions orales*ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE POUR METTRE
FIN À L'ARRÊT DE TRAVAIL

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, nous parlons de lundi soir. Comme les négociations très mouvementées engagées entre les deux parties durent depuis des mois et que toutes deux ont nettement déclaré hier qu'elles n'avaient plus rien à se dire, qu'elles n'étaient pas plus avancées au début des entretiens qu'au moment du lock-out, il y a quelques semaines, si le gouvernement doit assurer une direction dans une question aussi vitale pour l'économie en général, sans parler de l'Ouest, il pourrait prendre des dispositions pour qu'aujourd'hui même un projet de loi soit mis à l'étude et adopté. Ainsi, le port serait ouvert par la force de la loi mardi, les parties pourraient reprendre leurs pourparlers et les pour-suivre aussi longtemps qu'elles le voudraient, pourvu que le trafic reprenne.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, évidemment je suis de très près l'évolution de cette affaire surtout en ce qui concerne les transports. Mais la question du différend ouvrier regarde mon ami le ministre du Travail, qui en aurait peut-être plus long à répondre au député.

* * *

L'ÉCONOMIE

LE CHÔMAGE À PRÉVOIR

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Les Canadiens savent tous que nous avons perdu des milliers d'emplois ces derniers mois. Je m'interroge sur la période qui reste d'ici à Noël. Le ministre veut-il confirmer que son ministère a fait des prévisions selon lesquelles le nombre d'emplois perdus pendant ces semaines-là doit s'élever à 68,000?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Non, madame le Président.

* * *

LE PROGRAMME CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE

L'INCIDENCE SUR LE CHÔMAGE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je voudrais que le ministre précise ce qu'il a voulu dire. Sa réponse portait-elle sur l'existence de prévisions? Y a-t-il eu des prévisions de faites? Ou bien portait-elle sur le chiffre lui-même? Je voudrais que le ministre m'éclaire là-dessus. Quant au chiffre, il s'agissait de 68,000 emplois perdus d'ici à Noël. Je demande au ministre ce qu'il en pense.

● (1425)

Puisque le seul programme de création d'emplois qui doit entrer en vigueur cet automne, le Programme canadien de développement communautaire, permettra tout au plus de créer 10,000 nouveaux emplois d'ici à Noël, je voudrais que le ministre reconnaisse que la différence entre le nombre d'emplois qui seront supprimés dans les prochaines semaines et

le nombre de ceux que le gouvernement créera pendant la même période sera une perte nette de milliers d'emplois d'ici à Noël.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, encore une fois, je dois répondre non aux deux questions.

LE NOMBRE ESTIMATIF DE CHÔMEURS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, le ministre est-il donc en train de nous dire—car il importe qu'il apporte des précisions à ce sujet—que, compte tenu des pertes d'emplois survenues ces dernières semaines et prévues d'ici à Noël et du nombre restreint de nouveaux emplois que le gouvernement créera, les Canadiens ne subiront pas une perte nette d'emplois d'ici aux fêtes de Noël?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je ferai simplement remarquer au chef du Nouveau parti démocratique que, en ce qui concerne les projets de développement communautaires, le nombre des emplois qu'on se propose de créer et qui le seront d'ici à Noël se rapprochera plutôt de 55,000 que de 10,000, comme il semble le croire. Nous espérons que ces emplois seront tout à fait prêts à ce moment-là pour que puissent les occuper tous ceux qui auront perdu le leur au cours de cette période.

* * *

LES FINANCES

L'AIDE AUX ENTREPRISES

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, c'est au ministre des Finances que je m'adresse. Étant donné que le nombre des sociétés que le gouvernement a dû renflouer a augmenté ces derniers mois, les sociétés Dome Petroleum et Maislin étant de celles-là, et qu'il doit, à ce qu'on dit, renflouer également les sociétés Canadair et de Havilland, le ministre pourrait-il dire à la Chambre combien le gouvernement a prévu en tout dans son budget pour financer ces opérations de renflouement?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le gouvernement n'a pas du tout prévu de fonds spéciaux à cette fin. Mon collègue le ministre de l'Expansion économique régionale a annoncé que le gouvernement avait injecté pour 400 millions de dollars dans les sociétés Canadair et de Havilland, soit 200 millions dans chacune d'elles. C'est du domaine public maintenant.

DEMANDE DE RENVOI AU COMITÉ PERMANENT

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, si le ministre n'a pas prévu de crédits pour dépanner les entreprises en difficultés, telles que Maislin, Dome Petroleum, Canadair, de Havilland et Massey Ferguson, confierait-il l'étude de toute cette question au comité permanent des finances? Pourrait-il charger le comité des finances d'examiner les incidences et les causes de ces interventions, ainsi que les critères adoptés par le gouvernement pour établir sa politique à cet égard?